

Délibération n°2025-073

Conseil d'Administration

Formation plénière
Séance du 17 octobre 2025

Point de l'ordre du jour n°7 :

Attribution des subventions aux projets associatifs dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) – commission du 25 septembre 2025

VU la Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

VU le Code de l'Education, et plus particulièrement son article D841-11 ;

VU la circulaire du 23 mars 2022 relative à l'engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;

VU la délibération 2023-05 du 17 février 2023 du Conseil d'Administration relative à la Commission en charge du suivi de la partie associative du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

VU les statuts de l'Université ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 25 septembre 2025 ;

VU l'avis rendu par la Commission Formation et Vie Universitaire du 6 octobre 2025 ;

La loi du 8 mars 2018 a assujetti chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement public d'enseignement supérieur à l'acquittement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), notamment destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiantes et des étudiants. Au minimum 30 % du montant reçu annuellement au titre de la CVEC doit être consacré à des projets portés par des associations étudiantes ainsi qu'aux actions sociales à destination des étudiants menées par les universités.

La commission FSDIE fixe les critères de recevabilité des demandes de subventions, examine les différents projets associatifs étudiants, auditionne les porteurs de projets et propose des attributions de subventions pour chaque projet retenu.

Les auditions se sont tenues le 25 septembre 2025. Les subventions proposées pour les projets retenus, pour un montant total de 23 440 €, figurent dans le tableau en annexe.

Le Conseil d'administration approuve les propositions d'attribution de subventions aux projets associatifs étudiants suite à la réunion du 25 septembre 2025 de la commission FSDIE de l'établissement.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	Atteint
Membres présents :	19
Membres représentés :	6
Total :	25

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	25
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 17 octobre 2025

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) de l'Université d'Orléans

Année universitaire 2025/2026 - Commission FSDIE du jeudi 25 septembre 2025

Associations étudiantes	Intitulés des projets retenus	Subventions proposées par la commission
Association des IUTiens de Châteauroux (IUT de L'Indre)	Séjour au ski - Alpes - 10 au 17 janvier 2026	5 000€
BDE de l'IUT de Bourges (IUT de Bourges)	Soirée Patinoire - 15 janvier 2026 - Bourges	700€
BDE Polytech	Gala de Noël - 2 décembre 2025 Salle Pellicer - Orléans La Source	840€
Corpo Droit (UFR DEG)	Visite du parlement européen 15 et 16 janvier 2026 - Strasbourg	3 000€
	Séjour culturel à Amsterdam - 22 au 27 février 2026	5 000€
Corpo Droit avec ADLDEG (UFR DEG)	Visite de l'Assemblée Nationale 6 novembre 2025 - Paris	1 800€
	Legal Meeting 2025 - hall Sully - 15 février 2026 - UFR DEG	800€
ELSA Orléans (UFR DEG)	Cluedo grandeur nature - octobre 2025 et février 2026 - UFR DEG	400€
	Simulation Orléanaise des Nations Unies (SONU) - 4 février 2026 Site Dupanloup - Orléans	1 000€
	Mallettes de prévention pour les évènements festifs année 2025-2026	500€
Etudihand	Organisation d'ateliers de linogravure - campus de La Source	600€
Historiae (UFR LLSH)	« L'Histoire au cinéma » - conférences-projections de deux films 2e semestre 2025-2026 - Le Bouillon - Orléans	1 000€
Just'Ice (UFR DEG)	Visite du conseil constitutionnel novembre ou décembre 2025 - Paris	1 400€
	Publication d'un journal de vulgarisation juridique septembre à novembre 2025	500€
Thémis (UFR DEG - Bourges)	Gala de la faculté de Droit de Bourges salle du Moutet - Bourges - février 2026	900€
Total	15 projets	23 440€